

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Candiac | 67020 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nadia René, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Candiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 10 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	31
Situation financière par organismes	32
Charges par objets	33
Excédent (déficit) accumulé	34
Avantages sociaux futurs	38

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	45
Analyse des charges consolidées	57

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Candiac

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Candiac (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, XX juin 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	44 799 700	45 617 154	41 815 806
Compensations tenant lieu de taxes	2	487 000	426 517	436 059
Quotes-parts	3		75 551	709 023
Transferts	4	815 140	5 330 853	6 160 472
Services rendus	5	7 567 232	7 423 098	6 634 418
Imposition de droits	6	5 023 400	6 573 878	8 167 044
Amendes et pénalités	7	1 100 957	770 110	959 457
Revenus de placements de portefeuille	8	59		
Autres revenus d'intérêts	9	591 469	2 944 887	1 468 210
Autres revenus	10	10 587	3 851 956	618 880
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	60 395 544	73 014 004	66 969 369
Charges				
Administration générale	14	10 171 900	10 488 433	10 306 642
Sécurité publique	15	10 576 172	10 737 663	12 127 966
Transport	16	9 757 870	12 073 218	10 756 377
Hygiène du milieu	17	9 484 039	11 959 652	10 825 556
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 462 000	2 415 015	2 396 920
Loisirs et culture	20	8 350 982	11 344 564	9 688 531
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 804 357	2 569 402	2 529 998
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	53 607 320	61 587 947	58 631 990
Excédent (déficit) de l'exercice	25	6 788 224	11 426 057	8 337 379
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		175 296 194	166 958 815
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		175 296 194	166 958 815
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		186 722 251	175 296 194

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	38 869 078	34 488 884
Débiteurs (note 5)	2	22 989 997	22 547 901
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	98 533	67 802
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	31 619	31 619
	8	61 989 227	57 136 206
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	226 282	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	16 114 942	12 130 024
Revenus reportés (note 11)	12	3 240 080	3 831 978
Dette à long terme (note 12)	13	80 217 902	81 709 190
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 962 380	2 827 416
Autres passifs (note 14)	15	1 196 621	
	16	103 958 207	100 498 608
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(41 968 980)	(43 362 402)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	227 517 209	217 472 759
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675
Stocks de fournitures	20	361 853	380 195
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	496 494	489 967
	23	228 691 231	218 658 596
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	186 722 251	175 296 194
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	186 722 251	175 296 194
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	186 722 251	175 296 194

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 788 224	11 426 057	8 337 379
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (37 968 958)(21 612 413)(12 167 978)
Produit de cession	3		1 155 929	1 843 234
Amortissement	4	9 321 184	10 340 059	10 158 398
(Gain) perte sur cession	5		71 974	(153 452)
Réduction de valeur / Reclassement	6			(115 434)
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(28 647 774)	(10 044 451)	(435 232)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		18 342	(32 483)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(6 527)	(78 668)
	13		11 815	(111 151)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		1	(983 320)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(21 859 550)	1 393 422	6 807 676
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(43 362 402)	(50 170 078)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(43 362 402)	(50 170 078)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(41 968 980)	(43 362 402)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 426 057	8 337 379
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	10 340 059	10 158 398
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	71 974	1 488 821
	4	21 838 090	19 984 598
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(442 096)	(608 300)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	946 481	910 445
Revenus reportés	8	(591 898)	1 284 252
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	134 964	210 810
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	18 342	(32 483)
Autres actifs non financiers	12	(6 527)	(78 667)
	13	21 897 356	21 670 655
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(17 377 365)	(13 064 902)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 155 929	221 762
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(16 221 436)	(12 843 140)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(50 096)	(38 457)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(50 096)	(38 457)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	6 691 683	24 889 110
Remboursement de la dette à long terme	25	(8 237 644)	(23 773 556)
Variation nette des emprunts temporaires	26	226 282	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	54 673	(117 650)
Autres			
▪ Autres	28.1	19 376	5 734
	29	(1 245 630)	1 003 638
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	4 380 194	9 792 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	34 488 884	24 696 188
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	34 488 884	24 696 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	38 869 078	34 488 884

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Candiac (ci-après la « Ville ») est un organisme municipal constitué le 31 janvier 1957 en vertu de la Loi constituant en corporation la Ville de Candiac (Bill no. 194) et est régie en vertu de la Loi sur les Cités et Villes de la province du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne de l'organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

Centre Sportif Candiac : 100 %

b) Partenariats

Régie intermunicipale de police Roussillon : 20,04 %

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie : 31,62 %

Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries : 34,29 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

Infrastructures :	15 à 40 ans
Bâtiments :	15 à 40 ans
Véhicules :	3 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau :	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers :	3 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville, la Régie intermunicipale de police Roussillon et la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de cinq années. Malgré ce qui précède, les rentes assurées sont évaluées à la fin de l'exercice financier sur une base de valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes:

- Mesures d'allégement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables :
- Avantages sociaux futurs :

Perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: aucune méthode d'amortissement définie n'as présentement été déterminée. Le tout doit être totalement amorti sur une période maximale correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit avant le 31 décembre 2026.

Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	38 796 213	34 111 316
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	388 161	377 568
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	39 184 374	34 488 884
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	(315 296)	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	38 869 078	34 488 884
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	38 629 439	34 234 908
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 024 769	16 168 987

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, à la réserve financière, aux fonds réservés, aux revenus reportés relatifs au fonds de parcs, terrains de jeux, au financement des investissements en cours et à l'encaisse des organismes du périmètre comptable.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 326 406 \$ (2 410 029 \$ en 2022).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 2 944 887 \$ (1 468 211 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 003 779	1 936 180
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 914 566	9 869 890
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	4 736 809	5 247 079
Organismes municipaux	13	572 754	1 048 288
Autres			
▪ Contraventions	14.1	752 023	881 829
▪ Mutations et autres	14.2	3 010 066	3 564 635
	15	22 989 997	22 547 901
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 231 193	3 702 606
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 231 193	3 702 606
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	660 686	667 623
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 201 141	4 312 053
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 389 625	2 680 552
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	259 280	225 364
Autres ministères/organismes	26	3 064 520	2 651 921
	27	10 914 566	9 869 890

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,57 % à 4,11 % aux 31 décembre 2023 et 2022 et viennent à échéance au plus tard en 2038.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 3 045 445 \$, portent intérêt à des taux variant de 2,34 % à 3,94 % (2,34 % à 3,47 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	98 533	67 802
Autres placements	34		
	35	98 533	67 802
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39	31 619	31 619
	40	31 619	31 619

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale de police Roussillon bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins 0,15 % (7,05 %; 6,3 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement. Cette marge de crédit est utilisée pour les opérations courantes.

La Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 7 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 % (7,45 %; 6,7 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour les investissements de la Régie.

La Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries bénéficie d'ouvertures de crédit d'un montant total de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,2 %; 6,45 % au 31 décembre 2022) et est renouvelable annuellement. Ces ouvertures de crédit sont utilisés pour les activités de fonctionnement et d'investissement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	5 977 130	4 257 333
Salaires et avantages sociaux	42	3 346 595	3 020 359
Dépôts et retenues de garantie	43	5 102 736	3 190 504
Provision pour contestations d'évaluation	44		204 449
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	45.1	10 724	18 333
▪ Organismes municipaux	45.2	220 974	30 319
▪ Intérêts courus à payer	45.3	761 797	661 862
▪ Autres courus à payer	45.4	694 986	746 865
	46	16 114 942	12 130 024

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 7 538 369 \$ (3 303 321 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	879 434	1 744 070
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Loisirs et autres	60.1	194 595	122 173
▪ Transferts	60.2	310 792	110 476
▪ Industries (RAEBLP)	60.3	1 739 825	1 739 825
▪ Partenariat RIAGS	60.4	115 434	115 434
	61	3 240 080	3 831 978

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,60	5,45	2024	2036	62	80 717 236	82 223 197
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		40 000
					70	80 717 236	82 263 197
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(499 334)	(554 007)
					72	80 217 902	81 709 190

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	14 755 944			14 755 944
2025	74	17 010 518			17 010 518
2026	75	9 135 910			9 135 910
2027	76	14 910 187			14 910 187
2028	77	20 130 207			20 130 207
2029 et plus	78	4 774 470			4 774 470
	79	80 717 236			80 717 236
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	80 717 236			80 717 236

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (2 217 821)	(2 101 939)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (744 559)	(725 477)
	84 (2 962 380)	(2 827 416)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 1 895 537	1 891 444
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 52 957	69 813
Régimes à cotisations déterminées	87 159 812	163 774
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 75 581	65 501
	90 2 183 887	2 190 532

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	1 196 621	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95	1 196 621	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	50 279 428			50 279 428
Eaux usées	103	55 196 874	174 306		55 371 180
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	114 657 038	6 166 988		120 824 026
Autres					
▪ Autres	105.1	66 972 067	1 186 814	944 134	67 214 747
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	28 042 119	1 359 021	660 000	28 741 140
Améliorations locatives	108	201 205	30 600		231 805
Véhicules	109	6 490 732	1 478 028	1 068 949	6 899 811
Ameublement et équipement de bureau	110	3 677 252	268 534	413 705	3 532 081
Machinerie, outillage et équipement divers	111	3 959 611	414 182	246 658	4 127 135
Terrains	112	20 086 972	3 955 607		24 042 579
Autres	113	362 880	304 149		667 029
	114	349 926 178	15 338 229	3 333 446	361 930 961
Immobilisations en cours	115	10 086 223	6 274 184	1 030 375	15 330 032
	116	360 012 401	21 612 413	4 363 821	377 260 993
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	29 086 698	305 151		29 391 849
Eaux usées	118	24 904 845	1 271 651		26 176 496
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	49 907 320	150 743		50 058 063
Autres					
▪ Autres	120.1	20 221 018	5 698 376	944 134	24 975 260
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	11 323 031	1 477 537	660 000	12 140 568
Améliorations locatives	123	190 447	620		191 067
Véhicules	124	2 681 331	497 656	920 059	2 258 928
Ameublement et équipement de bureau	125	2 158 644	538 053	413 631	2 283 066
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 987 393	390 794	198 093	2 180 094
Autres	127	78 915	9 478		88 393
	128	142 539 642	10 340 059	3 135 917	149 743 784
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	217 472 759			227 517 209
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	315 675	315 675
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	315 675	315 675
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	315 675	315 675

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	496 494	489 967
Autres			
▪	145.1		
	146	496 494	489 967

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu de protocoles d'entente de fourniture d'eau potable, la Ville dessert les municipalités de Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu de La Prairie et Saint-Philippe en fonction de leur consommation respective.

La Ville a des engagements pour l'entretien ménager, l'évaluation foncière, le soutien de logiciels, la disposition de déchets, le déneigement, le nettoyage des puisards, les produits chimiques, la fourniture de carburants, des travaux d'entretien du réseau d'éclairage et d'électricité et autres pour des montants totalisant 4 898 036 \$ jusqu'en 2028, dont 1 631 915 \$ en 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville s'est engagée via la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie à verser un montant de 1 392 986 \$ pour la gérance de l'exploitation des ouvrages des assainissement, un montant de 1 688 596 \$ pour l'évacuation, le transport et l'élimination des boues, un montant de 26 999 \$ pour des analyses de laboratoires et un montant de 242 051 \$ pour l'achat de produits chimiques. Ces contrats échoient à différentes dates de 2024 à 2028.

La Ville s'est engagée via la Régie intermunicipale de police Roussillon à verser un montant de 77 937 \$ pour des contrats d'entretien, de soutien informatique et de location d'équipement. Ces contrats échoient à différentes dates de 2024 à 2028.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 538 895 \$ sur une période de 15 ans. L'échéancier de ces subventions est de 81 265 \$ en 2024, 76 296 \$ en 2025, 71 148 \$ en 2026, 65 814 \$ en 2027 et 60 288 \$ en 2028.

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés pour lesquels elle n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 1 314 003 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 117 429 \$ en 2024, 113 056 \$ en 2025, 108 453 \$ en 2026, 103 734 \$ en 2027 et 98 856 \$ en 2028.

La Régie incendie de L'alliance des Grandes-Seigneuries a conclu des ententes de service en matière de sécurité incendie avec la Ville de Delson et la MRC Les Jardins-de-Napierville échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2028, prévoyant la perception d'une contribution financière totalisant 1 375 018 \$. Les revenus à percevoir au cours des prochains exercices s'élèvent à 373 992 \$ en 2024, 384 706 \$ en 2025, 395 729 \$ en 2026, 108 934 \$ en 2027 et 111 657 \$ en 2028.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 341 442 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 403 091 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et de EXO. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 306 000 \$ et 2 989 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Ville, conjointement avec la CMM, fait l'objet d'une réclamation au montant de 69 200 000 \$ pour des dommages compensatoires à titre d'indemnisation dans le contexte d'une expropriation déguisée. La Ville est d'avis que la réclamation est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La Ville fait l'objet d'une réclamation au montant de 11 337 316 \$, cependant cette réclamation est faite de façon subsidiaire par la partie adverse, car cette dernière vise la modification du Programme particulier d'urbanisme et du règlement de zonage afin de lui permettre de réaliser son projet. De l'avis de la direction, il est impossible de faire des prévisions valables sur l'issue de l'affaire, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie:

- Des poursuites de 2 600 000 \$ et de 2 420 000 \$ sont réclamées par deux contracteurs pour des coûts additionnels vu la prolongation du chantier. Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de cette réclamation et le montant que la Régie pourrait être appelée à payer.
- Des promoteurs ont intenté une poursuite de 80 000 000 \$ contre la Ville de La Prairie. La Ville de La Prairie, défenderesse, a déposé un acte d'intervention forcée pour mettre en cause la Régie. Les conclusions pourraient forcer la Régie à effectuer des travaux. Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de cette réclamation et le montant que la Régie pourrait être appelée à payer.
- De plus, une poursuite en dommages a été intentée contre la Régie pour le non-paiement des retenues dans le cadre du contrat de biométhanisation. Les retenues à payer réclamées totalisent un montant 2 370 420 \$ et un montant de 50 000 \$ est également demandé pour les dommages. Au 31 décembre 2023, les états financiers de la Régie incluent un montant de 2 316 960 \$ relativement aux retenues à payer sur ce contrat. Il n'est pas possible présentement de prévoir l'issue de cette réclamation et le montant que la Régie pourrait être appelée à payer.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de poursuites contre la Régie intermunicipale de police Roussillon:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- La Régie est poursuivie pour une somme de 2 161 981 \$ en plus d'intérêt au taux légal et l'indemnité additionnelle, plus les frais de justice. Un montant de 1 866 408 \$ de réclamation est entre les mains des assurances de la Régie.

D) Autres

Griefs

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le syndicat des policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon pour un montant total indéterminé. De l'avis des administrateurs de la Régie, la plupart de ces réclamations sont sans fondement et aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

En décembre 2021, le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie a adopté le règlement 2021-03 décrétant la réalisation de travaux correctifs sur l'usine de biométhanisation et les équipements connexes de la station d'épuration de la RAEBLP et un emprunt de 11 630 799 \$.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par l'organisme contrôlé et les partenariats auxquels elle participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	2 824 715	2 798 325
Entre un an et deux ans	626 728	931 553
Entre deux et trois ans	156 587	150 605
Plus de trois ans	633 766	635 771
Sous-total	4 241 796	4 516 254
Moins : provision pour créances douteuses	660 686	667 623
Total	3 581 110	3 848 631

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

Risque de liquidité

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	16 114 942 \$	-	-	-
Emprunts temporaires	226 282 \$	-	-	-
Dette à long terme	16 841 406 \$	44 926 954 \$	19 281 201 \$	7 959 096 \$
Total	33 182 630 \$	44 926 954 \$	19 281 201 \$	7 959 096 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	41 815 806	44 799 700	45 617 154			45 617 154
Compensations tenant lieu de taxes	2	436 059	487 000	426 517			426 517
Quotes-parts	3					11 029 951	75 551
Transferts	4	772 815	687 900	1 137 617		227 080	1 364 697
Services rendus	5	5 339 658	5 614 300	5 453 258		2 194 465	7 423 098
Imposition de droits	6	8 167 044	5 023 400	6 573 878			6 573 878
Amendes et pénalités	7	378 959	439 500	374 844		395 266	770 110
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 399 613	570 000	2 784 815		160 072	2 944 887
Autres revenus	10	264 623	300	(36 398)		(112 506)	(148 904)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	58 574 577	57 622 100	62 331 685		13 894 328	65 046 988
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	5 244 558		3 966 156			3 966 156
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	51 175		3 955 761		45 099	4 000 860
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	5 295 733		7 921 917		45 099	7 967 016
	22	63 870 310	57 622 100	70 253 602		13 939 427	73 014 004
Charges							
Administration générale	23	9 718 574	10 193 429	9 902 401	586 032		10 488 433
Sécurité publique	24	9 130 230	9 624 887	9 871 041	11 076	9 969 987	10 737 663
Transport	25	7 204 527	8 642 472	8 398 875	3 674 343		12 073 218
Hygiène du milieu	26	7 529 160	9 544 595	8 367 533	2 663 488	2 843 070	11 959 652
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 251 151	2 462 000	2 258 450	156 565		2 415 015
Loisirs et culture	29	7 098 873	8 162 217	8 174 670	2 385 357	934 682	11 344 564
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	2 346 101	2 590 300	2 325 308		244 094	2 569 402
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	9 322 221	8 968 645	9 476 861	(9 476 861)		
	34	54 600 837	60 188 545	58 775 139		13 991 833	61 587 947
Excédent (déficit) de l'exercice	35	9 269 473	(2 566 445)	11 478 463		(52 406)	11 426 057

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 269 473	(2 566 445)	11 478 463	11 426 057
Moins : revenus d'investissement	2 (5 295 733)	()	7 921 917)	7 967 016)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 973 740	(2 566 445)	3 556 546	(97 505)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	9 322 221	8 968 645	9 476 861	10 340 059
Produit de cession	5	1 710 393		1 146 810	9 119
(Gain) perte sur cession	6	(264 593)		74 045	(2 071)
Réduction de valeur / Reclassement	7				71 974
	8	10 768 021	8 968 645	10 697 716	870 246
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	15 839		19 364	19 364
	15	15 839		19 364	19 364
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	103 387		43 662	14 376
Remboursement de la dette à long terme	17 (6 129 014)	6 635 100)	7 029 388)	7 827 177)
	18	(6 025 627)	(6 635 100)	(6 985 726)	(783 413)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (1 999 709)	33 000)	1 446 061)	65 013)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		764 900	764 900	66 391
Excédent de fonctionnement affecté	21	(82 536)	(19 500)	3 564	377 513
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 004 727)	(479 500)	(912 028)	(87 563)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(2 757)			(23 633)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(23 633)
	25	(3 089 729)	232 900	(1 589 625)	267 695
	26	1 668 504	2 566 445	2 141 729	354 528
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 642 244		5 698 275	257 023

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	5 295 733	7 921 917	45 099	7 967 016
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (562 175)(3 939 722)()	3 939 722)
Sécurité publique	3 ()	11 617)(1 018 488)(1 030 105)
Transport	4 (6 941 294)(9 658 496)()	9 658 496)
Hygiène du milieu	5 (903 953)(2 626 971)(2 395 351)(5 022 322)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (689 142)(408 327)()	408 327)
Loisirs et culture	8 (1 401 889)(1 543 753)(9 688)(1 553 441)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (10 498 453)(18 188 886)(3 423 527)(21 612 413)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (1 675 768)(50 096)()	50 096)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	8 288 413	3 823 638	2 810 007	6 633 645
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	1 999 709	1 446 061	65 013	1 511 074
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	2 661 029	2 482 763		2 482 763
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 260 832	13 943 205		13 943 205
Réserves financières et fonds réservés	18	1 874 314	1 372 683	64 409	1 437 092
	19	7 795 884	19 244 712	129 422	19 374 134
	20	3 910 076	4 829 368	(484 098)	4 345 270
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	9 205 809	12 751 285	(438 999)	12 312 286

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	32 194 230	35 923 640	2 945 438	38 869 078
Débiteurs (note 5)	2	19 725 637	20 153 825	3 509 370	22 989 997
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 689 274	1 720 005		98 533
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7			31 619	31 619
	8	53 609 141	57 797 470	6 486 427	61 989 227
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			226 282	226 282
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 616 472	13 615 349	3 172 791	16 114 942
Revenus reportés (note 11)	12	1 899 102	1 256 048	1 868 598	3 240 080
Dettes à long terme (note 12)	13	76 832 748	73 451 324	6 766 578	80 217 902
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 140 000	1 146 000	1 816 380	2 962 380
Autres passifs (note 14)	15		1 196 621		1 196 621
	16	90 488 322	90 665 342	13 850 629	103 958 207
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(36 879 181)	(32 867 872)	(7 364 202)	(41 968 980)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	199 291 810	206 782 982	20 794 467	227 517 209
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	315 675	315 675		315 675
Stocks de fournitures	20	339 560	318 384	43 469	361 853
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	368 981	366 129	130 365	496 494
	23	200 316 026	207 783 170	20 968 301	228 691 231
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	11 131 867	9 647 630		9 647 630
Excédent de fonctionnement affecté	25	18 636 566	8 708 597	1 079 729	9 788 326
Réserves financières et fonds réservés	26	3 440 220	3 189 925	115 380	3 305 305
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	1 556 203	(1 671 637)
Financement des investissements en cours	28	3 048 576	15 557 593	(718 037)	14 839 556
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	127 179 616	137 811 553	14 683 230	150 813 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	163 436 845	174 915 298	13 604 099	186 722 251
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	15 139 300	15 307 460	22 382 082	21 194 589
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	4 099 100	3 573 251	5 397 276	5 197 855
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	13 733 700	13 141 349	16 843 885	13 990 568
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 529 300	2 195 758	2 195 758	2 168 892
D'autres organismes municipaux	10			163 569	111 564
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		80 050	80 050	72 068
D'autres tiers	12	4 000	2 804	2 804	3 234
Autres frais de financement	13	57 000	46 696	127 221	174 240
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	14 930 800	14 591 493	3 637 093	3 356 877
Transferts	15				
Autres	16				1 621 472
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	228 700		35 181	30 325
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	8 968 645	9 476 861	10 340 059	10 158 398
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	498 000	359 417	382 969	551 908
	22	60 188 545	58 775 139	61 587 947	58 631 990

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 647 630	11 131 867
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 788 326	19 785 400
Réserves financières et fonds réservés	3	3 305 305	3 532 447
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(1 671 637)	(1 784 486)
Financement des investissements en cours	5	14 839 556	2 770 051
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	150 813 071	139 860 915
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	186 722 251	175 296 194
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	9 647 630	11 131 867
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	9 647 630	11 131 867
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Environnement	12.1	59 504	59 504
▪ Bâtiments municipaux et opé.	12.2		5 905 035
▪ Projets futurs	12.3	7 361 830	11 900 000
▪ Équilibre budgétaire - 2024	12.4	1 283 700	764 900
▪ Plan directeur	12.5	3 563	7 127
	13	8 708 597	18 636 566
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie ass.eaux LaPrairie	14.1	58 719	338 054
▪ Régie int. Police et CSC	14.2	832 802	624 394
▪ Régie incendie	14.3	188 208	186 386
	15	1 079 729	1 148 834
	16	9 788 326	19 785 400

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Transport en commun	17.1	2 719 324	2 584 245
	18	2 719 324	2 584 245
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	80 602	227 659
Organismes contrôlés et partenariats	22	86 178	63 025
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	350 999	608 816
Organismes contrôlés et partenariats	24	29 202	29 202
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	39 000	19 500
Autres			
▪	30.1		
	31	585 981	948 202
	32	3 305 305	3 532 447

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (5 612)(15 234)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 () ()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (1 259 033)(1 262 600)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 () ()
Autres	37 () ()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 () ()
	39 (1 264 645)(1 277 834)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 () ()
Assainissement des sites contaminés	41 () ()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 () ()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 () ()
Autres	44.1 () ()
▪	45 (1 264 645)(1 277 834)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 () ()
Utilisation du fonds de roulement	47 () ()
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 () ()
Utilisation du fonds de roulement	49 () ()
Autres	50.1 () ()
▪	51 () ()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 () ()
Mesure relative à la COVID-19	53 () ()
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (223 043)(262 477)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 () ()
Autres	56.1 (266 487)(328 323)
▪ Autres financements RIPR	56.2 () (40 000)
▪ Autres financements CSC	57 (489 530)(630 800)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 197 972	239 582
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1 (115 434)	(115 434)
▪ Partenariat RIAGS	63 82 538	124 148
	64 (1 671 637)(1 784 486)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	23 422 410	8 229 036
Investissements à financer	66 (8 582 854)(5 458 985)
	67	14 839 556	2 770 051
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	227 517 209	217 472 759
Propriétés destinées à la revente	69	315 675	315 675
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	98 533	67 802
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	227 931 417	217 856 236
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	227 931 417	217 856 236
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (80 217 902)(81 709 190)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (499 334)(554 007)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	3 231 193	3 702 606
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	88 665	88 665
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	451 105	630 800
	81 (76 946 273)(77 841 126)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (172 073)(154 195)
	83 (77 118 346)(77 995 321)
	84	150 813 071	139 860 915

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville parraine un régime de retraite à prestation déterminées et un régime supplémentaire qui compense pour les limites de la Loi de l'impôt. Le régime complémentaire est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Les cotisations salariales des participants est partagé à 50% entre la Ville et les employés. La rente viagère correspond à un pourcentage du salaire carrière indexé pour les participants cols et à un pourcentage du salaire final pour les participants cadres. La date de la plus récente évaluation actuarielle sur base de comptabilité est le 31 décembre 2022.

Voir également la note 2 F) et la note 8 des notes complémentaires

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (2 101 939)	(1 929 272)
Charge de l'exercice	4 (1 895 537)(1 891 444)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 779 655	1 718 777
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (2 217 821)	(2 101 939)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 56 435 398	52 846 379
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (57 340 235)(54 456 235)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (904 837)	(1 609 856)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (1 312 984)	(492 083)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (2 217 821)	(2 101 939)
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (2 217 821)	(2 101 939)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 56 435 398	52 846 379
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (57 340 235)(54 456 235)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (904 837)(1 609 856)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 396 766	3 281 447
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 3 396 766	3 281 447
Cotisations salariales des employés	21 (1 638 500)(1 585 638)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23 1 758 266	1 695 809
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 63 500	125 267
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 821 766	1 821 076
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 2 932 561	2 679 067
Rendement espéré des actifs	32 (2 858 790)(2 608 699)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 73 771	70 368
Charge de l'exercice	34 1 895 537	1 891 444
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 2 291 108	1 974 812
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (2 858 790)(2 608 699)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (567 682)	(633 887)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 1 325 082	1 109 502
Prestations versées au cours de l'exercice	39 2 120 245	2 104 849
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 54 710 842	49 797 990
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 1 128 930	1 188 855
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 1 278 058	999 160
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 5 684 813	3 366 242
DMERCA du nouveau volet	45 18	
DMERCA de l'ancien volet	46 12	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 29	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,32 %	5,14 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,15 %	5,15 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Régie intermunicipale de police Roussillon

L'employeur s'engage à verser une prime au syndicat pour tout policier retraité jusqu'à l'âge de 65 ans. Cette prime correspond à 5% du dernier salaire gagné avant la retraite. L'employeur assume les frais d'assurance-vie de base pour un montant de 25 000 \$ et de l'assurance santé de tout employé cadre retraité au cours de la période pendant laquelle il a droit à la prestation de retraite temporaire (depuis la retraite anticipée jusqu'à la date normale de retraite). De plus, pour les retraités à compter du 1er janvier 2017, l'employeur assume également les frais pour la couverture dentaire et les soins de la vue. Le coût de l'employeur ne devra pas dépasser toutefois celui consenti aux policiers syndiqués (5 % du dernier salaire gagné avant la retraite).

Les rentes de l'allocation de retraite ne contiennent aucune indexation après la retraite.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (725 477)	(687 334)
Charge de l'exercice	56 (52 957)	(69 813)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 33 875	31 670
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (744 559)	(725 477)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (639 007)	(632 593)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (639 007)	(632 593)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (105 552)	(92 884)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (744 559)	(725 477)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (744 559)	(725 477)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (639 007)	(632 593)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (639 007)	(632 593)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 26 057	38 685
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 26 057	38 685
Cotisations salariales des employés	73 () ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 () ()	
	75 26 057	38 685
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (1 984)	8 819
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 24 073	47 504
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 28 884	22 309
Rendement espéré des actifs	84 () ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 28 884	22 309
Charge de l'exercice	86 52 957	69 813
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 () ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 14 652	176 048
Prestations versées au cours de l'exercice	91 33 875	31 670
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 16	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,70 %	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 4,50 %	2,78 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,00 %	5,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Depuis le 4 avril 2016, la Régie intermunicipale de L'alliance des Grandes-Seigneuries a été ajoutée à titre d'employeur participant au Régime de retraite des employés de Saint-Constant. Ce régime est considéré « interentreprises » au sens de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le Régime de retraite interentreprises de la ville de Saint-Constant est un régime contributif à prestations déterminées. Il reflète les dispositions de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15). Tout employé ayant un statut régulier devient immédiatement admissible au Régime et doit obligatoirement y participer. Le taux de cotisation salariale du participant est de 9,25 % qui correspond à 50 % de la cotisation totale. Cette cotisation représente 18,5 % de la masse salariale des participants actifs.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	159 812	163 774
	110	159 812	163 774

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (LRQ, chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes interemployeurs administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	17 805	14 558
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	60 004	49 034
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	15 577	16 467
	121	75 581	65 501
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	36 723 000	37 706 143	37 706 143
Taxes spéciales				34 523 393
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	36 723 000	37 706 143	37 706 143
				34 523 393
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	2 594 900	2 390 825	2 390 825
Égout	13			2 506 297
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	3 209 300	3 256 664	3 256 664
Autres	16.1			2 545 188
▪	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	90 000	91 808	91 808
Service de la dette	18	2 182 500	2 171 714	2 171 714
Pouvoir général de taxation	19			96 667
Activités de fonctionnement	20			2 144 261
Activités d'investissement	21			
	22	8 076 700	7 911 011	7 911 011
				7 292 413
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	8 076 700	7 911 011	7 911 011
	27	44 799 700	45 617 154	45 617 154
				41 815 806

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	73 700	75 775	71 909
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	65 500	55 577	59 482
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	347 800	295 165	304 668
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	487 000	426 517	436 059
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	487 000	426 517	436 059

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	50 000	33 675	50 427
Sécurité publique				
Police	48		209 577	123 556
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	3 000	3 552	9 499
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	70 200	277 557	76 110
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64		13 675	17 176
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67		137 638	112 540
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			22 777

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80		36 000	36 000
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	15 800	21 107	41 962
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	115 400	119 561	115 358
Autres	83	71 400	146 405	54 665
Réseau d'électricité	84			
	85	325 800	775 495	998 747
				624 070

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			740 158
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	3 809 738	3 809 738	4 341 364
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			102 308
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			36 542

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119	147 418	147 418	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	9 000	9 000	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			24 186
Réseau d'électricité	123			
	124	3 966 156	3 966 156	5 244 558

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	362 100	362 122	365 950
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	362 100	362 122	365 950
TOTAL DES TRANSFERTS	136	687 900	5 103 773	5 330 853
				291 844
				6 160 472

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	435 000	344 099	460 030
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	435 000	344 099	460 030
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	55 800	160 401	686 366
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	55 800	160 401	686 366
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	187 100	69 943	3 714
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	187 100	69 943	3 714
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	3 872 900	3 684 959	3 561 700
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163	75 000	22 113	22 113
	164	3 947 900	3 707 072	3 561 700

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	4 625 800	4 281 515	4 648 696
				4 711 810

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179	1 700	1 623	1 035
Évaluation	180			
Autres	181	151 200	202 769	203 690
	182	152 900	204 392	204 725
Sécurité publique				
Police	183		71 850	114 428
Sécurité incendie	184		24 490	22 409
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187		96 340	136 837
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	10 000	655	2 439
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			19 000
	196	10 000	655	21 439
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	23 500	29 618	664 110
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	300	3 942	960
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	23 800	33 560	665 070

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	2 627	2 627	
	216	2 627	2 627	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	748 600	845 409	1 672 185
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	3 200	7 294	7 294
Autres	219	50 000	77 806	77 806
	220	801 800	930 509	1 757 285
Réseau d'électricité	221			
	222	988 500	1 171 743	2 774 402
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	5 614 300	5 453 258	7 423 098
				6 634 418

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	523 400	533 191	412 302
Droits de mutation immobilière	225	4 500 000	6 040 687	7 754 742
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	5 023 400	6 573 878	8 167 044
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	439 500	374 844	959 457
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	570 000	2 784 815	2 944 887
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(74 045)	153 452
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		45 099	
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	300	3 993 408	465 428
	242	300	3 919 363	618 880
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	684 900	722 149		722 149	722 149	649 114
Greffe et application de la loi	2	1 729 700	1 649 067	187	1 649 254	1 649 254	1 735 358
Gestion financière et administrative	3	1 721 500	1 590 177		1 590 177	1 590 177	1 602 078
Évaluation	4	312 400	320 587		320 587	320 587	299 573
Gestion du personnel	5	840 300	748 297		748 297	748 297	805 556
Autres							
▪ Autres	6.1	4 904 629	4 872 124	585 845	5 457 969	5 457 969	5 214 963
	7	10 193 429	9 902 401	586 032	10 488 433	10 488 433	10 306 642
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 804 400	5 804 394		5 804 394	6 233 123	6 038 805
Sécurité incendie	9	3 406 400	3 621 998	11 076	3 633 074	4 059 891	5 669 473
Sécurité civile	10	36 700	31 881		31 881	31 881	8 357
Autres	11	377 387	412 768		412 768	412 768	411 331
	12	9 624 887	9 871 041	11 076	9 882 117	10 737 663	12 127 966
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 160 925	2 168 621	3 277 313	5 445 934	5 445 934	4 241 891
Enlèvement de la neige	14	1 315 946	992 811	75 944	1 068 755	1 068 755	1 108 202
Éclairage des rues	15	235 300	224 327	313 221	537 548	537 548	539 259
Circulation et stationnement	16	978 382	673 851	5 262	679 113	679 113	632 133
Transport collectif							
Transport en commun	17	2 859 700	2 328 715	2 603	2 331 318	2 331 318	2 212 992
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	2 092 219	2 010 550		2 010 550	2 010 550	2 021 900
	21	8 642 472	8 398 875	3 674 343	12 073 218	12 073 218	10 756 377

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	4 472 717	3 878 184	1 006 187	4 884 371	4 884 371	4 496 103
Réseau de distribution de l'eau potable	23	463 658	452 703	456 395	909 098	909 098	1 261 527
Traitement des eaux usées	24	1 151 900	1 151 929		1 151 929	2 080 560	1 803 782
Réseaux d'égout	25	429 308	578 910	1 200 906	1 779 816	1 779 816	1 541 446
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 269 112	1 033 349		1 033 349	1 033 349	741 601
Élimination	27						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 345 400	861 603		861 603	861 603	662 967
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres	32						
Plan de gestion	33						
Autres	34						
Cours d'eau							
Autres	35						
Cours d'eau							
Autres	36						
Protection de l'environnement							
Autres	37						
Autres	38	412 500	410 855		410 855	410 855	318 130
	39	9 544 595	8 367 533	2 663 488	11 031 021	11 959 652	10 825 556
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40						
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43						

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 462 000	2 258 450	156 565	2 415 015	2 415 015	2 395 390
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47						1 530
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50						
	51	2 462 000	2 258 450	156 565	2 415 015	2 415 015	2 396 920
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	692 390	735 440	370 682	1 106 122	1 106 122	897 128
Patinoires intérieures et extérieures	53	671 876	667 718	28 955	696 673	1 481 210	1 223 667
Piscines, plages et ports de plaisance	54	226 996	192 219	73 447	265 666	265 666	243 192
Parcs et terrains de jeux	55	3 578 858	3 637 557	1 575 914	5 213 471	5 213 471	4 510 656
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58						
	59	5 170 120	5 232 934	2 048 998	7 281 932	8 066 469	6 874 643
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	454 745	405 719	263 502	669 221	669 221	532 409
Bibliothèques	61	1 786 020	1 755 765	59 415	1 815 180	1 815 180	1 705 293
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	751 332	780 252	13 442	793 694	793 694	576 186
	65	2 992 097	2 941 736	336 359	3 278 095	3 278 095	2 813 888
	66	8 162 217	8 174 670	2 385 357	10 560 027	11 344 564	9 688 531

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées		
		Budget 2023	Réalizations 2023		Réalizations	Réalizations	
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 533 300	2 278 612		2 278 612	2 426 341	2 343 355
Autres frais	69					15 840	12 403
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70		23 000		23 000	102 655	92 677
Autres	71	57 000	23 696		23 696	24 566	81 563
	72	2 590 300	2 325 308		2 325 308	2 569 402	2 529 998
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	8 968 645	9 476 861 (9 476 861)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	774 609	774 609	671 267
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		2 391 511	380 240
Conduites d'égout	4	1 853 340	1 853 340	232 686
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 425 135	7 425 135	6 021 354
Ponts, tunnels et viaducs	7	10 930	10 930	
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	987 531	987 531	185 749
Autres infrastructures	11	279 651	279 651	1 195 618
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	843 231	918 009	276 914
Édifices communautaires et récréatifs	14	19 875	19 875	994 219
Améliorations locatives	15		30 600	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 147 796	1 543 865	748 965
Ameublement et équipement de bureau	18	503 483	608 679	335 376
Machinerie, outillage et équipement divers	19	369 642	441 690	568 274
Terrains	20	3 603 338	3 956 663	278 167
Autres	21	370 325	370 325	279 149
	22	18 188 886	21 612 413	12 167 978

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	774 609	774 609	671 267
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		2 391 511	380 240
Conduites d'égout	4	1 853 340	1 853 340	232 686
Autres infrastructures	5	8 566 199	8 566 199	6 913 364
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	137 048	137 048	489 357
Autres immobilisations corporelles	11	6 857 690	7 889 706	3 481 064
	12	18 188 886	21 612 413	12 167 978

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	638 018	122 229	380 046	380 201
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	16 392 935	1 706 300	1 721 280	16 377 955
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	61 529 638	4 863 154	5 664 905	60 727 887
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	78 560 591	6 691 683	7 766 231	77 486 043
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 702 606		471 413	3 231 193
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 702 606		471 413	3 231 193
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 702 606		471 413	3 231 193
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 702 606		471 413	3 231 193
	19	82 263 197	6 691 683	8 237 644	80 717 236
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	82 263 197	6 691 683	8 237 644	80 717 236

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	73 886 000
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	7 350 525
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	350 999
--	---	---------

Débiteurs	8	2 694 273
-----------	---	-----------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 826 582
--	----	-----------

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	76 364 671
---	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	9 040 912

Endettement net à long terme	14	85 405 583
------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes

Municipalité régionale de comté	15	341 442
---------------------------------	----	---------

Communauté métropolitaine	16	403 091
---------------------------	----	---------

Autres organismes	17	4 295 000
-------------------	----	-----------

Endettement total net à long terme	18	90 445 116
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
---	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
---	----	--

	21	
--	----	--

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	90 445 116
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
Sécurité publique				
Police	4	5 804 400	5 804 394	
Sécurité incendie	5	3 262 000	3 419 386	183 819
Sécurité civile	6			
Autres	7			106 670
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 859 500	2 328 585	2 328 585
Autres	10			2 210 271
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	1 914 500	1 914 439	
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	1 090 400	1 124 689	1 124 689
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	14 930 800	14 591 493	3 637 093
				3 356 877

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	18 188 886	10 498 453
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	18 188 886	10 498 453

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	41,37	32,50	72 939,00	4 975 996	1 220 969	6 196 965
Professionnels	2						
Cols blancs	3	81,07	32,50	143 047,00	5 396 157	1 250 638	6 646 795
Cols bleus	4	59,92	39,00	118 386,00	4 413 366	991 908	5 405 274
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	182,36		334 372,00	14 785 519	3 463 515	18 249 034
Élus	9	9,00			521 941	109 736	631 677
	10	191,36			15 307 460	3 573 251	18 880 711

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3		1 179 913	2 629 825		3 809 738
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	980 095	93 005	116 252	104 683	1 294 035
	7	980 095	1 272 918	2 746 077	104 683	5 103 773

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	9 076	9 015
	4	9 076	9 015
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	14 882	19 211
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	14 882	19 211
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	813 924	668 739
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	158 952	207 012
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	972 876	875 751
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	135 498	139 257
Réseau de distribution de l'eau potable	17	169 020	200 221
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	191 852	258 796
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	18 561	
Autres	25		
	26	514 931	598 274
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	181 117	215 565
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	181 117	215 565
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	622 424	617 605
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	3 479	4 208
Autres	38	6 523	6 472
	39	632 426	628 285
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 325 308	2 346 101

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Chatel, Vincent	1.1 Conseiller	29 138	14 563		
Dyotte, Normand	1.2 Maire	95 958	18 207	26 022	
Goyette, Chantal	1.3 Conseiller	29 138	14 563		
Grenier, Daniel	1.4 Conseiller	29 138	14 563		
Lemieux, Marie-Josée	1.5 Conseiller	29 138	14 563		
Roldan, Mélanie	1.6 Conseiller	29 138	14 563		
Roy, Jean-Michel	1.7 Conseiller	32 283	16 141		
Scott, Anne	1.8 Conseiller	32 283	16 141		
Vocino, Kevin	1.9 Conseiller	29 138	14 563		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

OUI **NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 4 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

 Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

 Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

 Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 2 037 954 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 78 530 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 R23-10-10
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2023-10-16
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 10
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 4
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 3
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 656
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 298
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 6
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-10

Nom du signataire : Pascale Synnott

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-06-11

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-11 16:09

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	58 574 577	57 622 100	62 331 685	13 894 328	65 046 988
Investissement	2	5 295 733		7 921 917	45 099	7 967 016
	3	63 870 310	57 622 100	70 253 602	13 939 427	73 014 004
Charges	4	54 600 837	60 188 545	58 775 139	13 991 833	61 587 947
Excédent (déficit) de l'exercice	5	9 269 473	(2 566 445)	11 478 463	(52 406)	11 426 057
Moins : revenus d'investissement	6 (5 295 733)()	7 921 917)(45 099)(7 967 016)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 973 740	(2 566 445)	3 556 546	(97 505)	3 459 041
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	9 322 221	8 968 645	9 476 861	863 198	10 340 059
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	103 387		43 662	14 376	58 038
Remboursement de la dette à long terme	10 (6 129 014)(6 635 100)(7 029 388)(797 789)(7 827 177)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (1 999 709)(33 000)(1 446 061)(65 013)(1 511 074)
Excédent (déficit) accumulé	12	(1 090 020)	265 900	(143 564)	332 708	189 144
Autres éléments de conciliation	13	1 461 639		1 240 219	7 048	1 247 267
	14	1 668 504	2 566 445	2 141 729	354 528	2 496 257
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	5 642 244		5 698 275	257 023	5 955 298

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	32 194 230	35 923 640	38 869 078
Débiteurs	2	19 725 637	20 153 825	22 989 997
Placements de portefeuille	3	1 689 274	1 720 005	98 533
Autres	4			31 619
	5	53 609 141	57 797 470	61 989 227
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	76 832 748	73 451 324	80 217 902
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	1 140 000	1 146 000	2 962 380
Autres	9	12 515 574	16 068 018	20 777 925
	10	90 488 322	90 665 342	103 958 207
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(36 879 181)	(32 867 872)	(41 968 980)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	199 291 810	206 782 982	227 517 209
Autres	13	1 024 216	1 000 188	1 174 022
	14	200 316 026	207 783 170	228 691 231
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	11 131 867	9 647 630	9 647 630
Excédent de fonctionnement affecté	16	18 636 566	8 708 597	9 788 326
Réserves financières et fonds réservés	17	3 440 220	3 189 925	3 305 305
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	(1 671 637)
Financement des investissements en cours	19	3 048 576	15 557 593	14 839 556
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	127 179 616	137 811 553	150 813 071
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	163 436 845	174 915 298	186 722 251

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Environnement	1.1	59 504	59 504
▪ Bâtiments municipaux et opé.	1.2		5 905 035
▪ Projets futurs	1.3	7 361 830	11 900 000
▪ Équilibre budgétaire - 2024	1.4	1 283 700	764 900
▪ Plan directeur	1.5	3 563	7 127
	2	8 708 597	18 636 566
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	1 079 729	1 148 834
	4	9 788 326	19 785 400
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Transport en commun	5.1	2 719 324	2 584 245
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	80 602	227 659
Organismes contrôlés et partenariats	8	86 178	63 025
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	350 999	608 816
Organismes contrôlés et partenariats	10	29 202	29 202
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	39 000	19 500
Autres			
▪	14.1		
	15	3 305 305	3 532 447
	16	13 093 631	23 317 847

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	76 364 671
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	90 445 116

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	380 201	638 018
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	60 727 887	61 529 638
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	16 377 955	16 392 935
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 231 193	3 702 606
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	80 717 236	82 263 197

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	41 815 806	44 799 700	45 617 154	45 617 154
Compensations tenant lieu de taxes	13	436 059	487 000	426 517	426 517
Quotes-parts	14				75 551
Transferts	15	772 815	687 900	1 137 617	1 364 697
Services rendus	16	5 339 658	5 614 300	5 453 258	7 423 098
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	8 546 003	5 462 900	6 948 722	7 343 988
Autres	18	1 664 236	570 300	2 748 417	2 795 983
	19	58 574 577	57 622 100	62 331 685	65 046 988
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	5 244 558		3 966 156	3 966 156
Autres	23	51 175		3 955 761	4 000 860
	24	5 295 733		7 921 917	7 967 016
	25	63 870 310	57 622 100	70 253 602	73 014 004

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	10 193 429	9 902 401	586 032	10 488 433	10 488 433	10 306 642
Sécurité publique							
Police	2	5 804 400	5 804 394		5 804 394	6 233 123	6 038 805
Sécurité incendie	3	3 406 400	3 621 998	11 076	3 633 074	4 059 891	5 669 473
Autres	4	414 087	444 649		444 649	444 649	419 688
Transport							
Réseau routier	5	3 690 553	4 059 610	3 671 740	7 731 350	7 731 350	6 521 485
Transport collectif	6	2 859 700	2 328 715	2 603	2 331 318	2 331 318	2 212 992
Autres	7	2 092 219	2 010 550		2 010 550	2 010 550	2 021 900
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 517 583	6 061 726	2 663 488	8 725 214	9 653 845	9 102 858
Matières résiduelles	9	2 614 512	1 894 952		1 894 952	1 894 952	1 404 568
Autres	10	412 500	410 855		410 855	410 855	318 130
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 462 000	2 258 450	156 565	2 415 015	2 415 015	2 395 390
Promotion et développement économique	13						1 530
Autres	14						
Loisirs et culture	15	8 162 217	8 174 670	2 385 357	10 560 027	11 344 564	9 688 531
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 590 300	2 325 308		2 325 308	2 569 402	2 529 998
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	51 219 900	49 298 278	9 476 861	58 775 139	61 587 947	58 631 990
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	8 968 645	9 476 861 (9 476 861)			
	21	60 188 545	58 775 139		58 775 139	61 587 947	58 631 990

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	5 295 733	7 921 917	45 099	7 967 016
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (10 498 453)(18 188 886)(3 423 527)(21 612 413)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (1 675 768)(50 096)()	50 096)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	8 288 413	3 823 638	2 810 007	6 633 645
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	1 999 709	1 446 061	65 013	1 511 074
Excédent accumulé	6	5 796 175	17 798 651	64 409	17 863 060
	7	3 910 076	4 829 368	(484 098)	4 345 270
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	9 205 809	12 751 285	(438 999)	12 312 286

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14